COOPALIM

TOULOUSE MÉTROPOLE

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LES ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE

Recommandations, opportunités et outils

01/04/2021

toulouse métropole

Terres en villes

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Let's Food CITIES

SOMMAIRE

À propos 2

1. Renforcer la place de la coopération internationale au sein du projet alimentaire territorial 3

2. Intégrer l'alimentation durable au sein des coopérations existantes 5
- Saint-Louis, Sénégal 5
- Ramallah, Palestine 8

3. Initier de nouveaux partenariats pour enrichir le projet alimentaire territorial 10
- Sensibilisation des citoyens à l'écogastronomie 10
- Mobilisation citoyenne sur les enjeux climatiques 12
- Lutte contre la précarité alimentaire 14
- Structurer une filière locale légumineuse 16

À PROPOS

Le projet Coopalim

Financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, Montpellier Méditerranée Métropole, Grenoble Alpes Métropole et réalisé par l'association Terres en villes et l'association Let's Food, le projet Coopalim (2021-2022) vise à accompagner les territoires dans leur coopération internationale sur les systèmes alimentaires territoriaux durables. L'axe 3 du projet est plus particulièrement dédié à la réalisation d'une étude de préfiguration pour Lorient Agglomération et Toulouse Métropole, intéressées à mettre en place une coopération alimentaire internationale.

Objectif du rapport et méthodologie

Peu de collectivités ont développé des coopérations internationales sur les thématiques alimentaires. Plusieurs ont exprimé leur besoin d'accompagnement dans cette démarche, d'autant que les ressources financières et humaines sont limitées pour développer ces coopérations. Cette étude synthétique vise à fournir à Toulouse Métropole quelques clés afin d'initier une coopération internationale alimentaire : territoires pressentis, outils et pistes de financements. Elle propose une revue bibliographique approfondie et base ses recommandations sur un atelier de travail croisé avec le service relations internationales de la Ville de Lorient et le chargé de missions agriculture alimentation de Lorient Agglomération.

Le PAT de Toulouse Métropole

En 2015, Toulouse Métropole entreprend un Projet Agricole Métropolitain, qui vise à construire et mettre en oeuvre un PAT. Celui-ci est porté par un comité stratégique partenarial, composé de 6 élus métropolitains, de la DRAAF, de la DDT, de la Chambre d'Agriculture, du MIN et du collectif "Nourrir la ville".

Le PAT a été lauréat du PNA en 2017/2018, les orientations stratégiques identifiées sont les suivantes :

1. L'approvisionnement des cantines en produits bio et locaux.
2. La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines.
3. La promotion des produits locaux auprès des consommateurs.
4. L'approvisionnement du MIN en produits locaux.
5. Une coopération agricole et alimentaire avec le Pays Portes de Gascogne, dans le cadre d'un contrat de réciprocité signé en 2017.
6. La valorisation des espaces agricoles sur le territoire.
7. La sensibilisation à des comportements alimentaires éco-responsables.

Une ville face à de nombreux enjeux

Un entretien avec la chargée de mission PAT a permis d'identifier les enjeux du PAT à ce jour insuffisamment investis par Toulouse Métropole :

- Le peu de prise de la Métropole sur l'accompagnement et le développement des exploitations vers des pratiques agroécologiques.
- Les actions de solidarité alimentaire sont encore trop peu nombreuses et se révèlent insuffisantes face à une augmentation des besoins. Le modèle classique de l'aide alimentaire est également à questionner, comme une base vers de nouvelles pratiques plus innovantes (sécurité sociale de l'alimentation, chèque vert ou chèque alimentation, etc.).
- Bien que située au coeur d'une région au fort patrimoine culinaire et gastronomique, Toulouse ne jouit pas de l'image d'une capitale régionale de la gastronomie, comme le seraient Lyon ou Dijon par exemple.
- Enfin, Toulouse Métropole aimerait engager une réflexion sur la réintroduction des légumineuses dans l'alimentation, et favoriser la structuration d'une filière locale qui répondrait aux nouveaux besoins nés des changements d'habitudes alimentaires (diminution de la proportion des protéines animales).

La coopération internationale de Toulouse Métropole

Saint-Louis, au Sénégal, entretient une coopération avec la Ville de Toulouse depuis 2004, dont le nouvel accord-cadre a été signé en 2019. Les thématiques abordées sont l'assainissement, la culture, la santé, ainsi que les échanges universitaires.

Ramallah, qui est reconnue comme la capitale politique de l'Autorité Palestinienne (AP), coopère avec la Ville de Toulouse depuis 2009, principalement sur la gestion des déchets de la ville et leur valorisation comme fertilisants.

Enfin, Toulouse et Séville ont signé un *accord de coopération* en mars 2019, portant notamment sur l'environnement, la gastronomie et la ville inclusive. Les deux villes partagent un avenir commun, puisqu'elles peuvent être considérées comme des "villes jumelles climatiques" ou "jumeaux climatiques" : Toulouse aura en 2050 un climat similaire à celui de Séville aujourd'hui, en raison du réchauffement climatique.

1. RENFORCER LA PLACE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE AU SEIN DU PAT

Objectifs

- Renforcer le portage politique du PAT et le travail interservice
- Augmenter la visibilité des ambitions du projet alimentaire de Toulouse Métropole
- Renforcer la coopération avec les partenaires locaux de solidarité internationale
- Intégrer des axes de solidarité et coopération internationale au sein du PAT

FREINS IDENTIFIÉS → LEVIERS PROPOSÉS

#1 Manque de transversalité et d'interconnaissance entre service des relations internationales, PAT et opérateurs locaux de la solidarité internationale.

#2 Manque de portage politique de la coopération internationale comme outil de renforcement du PAT.

#3 Manque de connaissance et de coopération entre les différentes Communes et l'Agglomération pour le portage collectif de projets de coopération internationale alimentaire.

#4 Manque de valorisation des projets et acteurs de l'alimentation durable et de la solidarité internationale du territoire pour le montage de projets de coopération internationale collectifs.

#5 Manque de ressources humaines et financières pour développer des projets de coopérations.

#1 **Organisation d'une réunion de travail** avec l'ensemble des équipes techniques et élu.e.s relations internationales et agriculture alimentation de **Toulouse Métropole et des Communes.** Une réunion permet de lancer une dynamique tout en valorisant les projets en cours, sur le territoire et à l'étranger.

#2 **Formation des élu.e.s et agents** de Toulouse Métropoles et de ses Communes : Rappel des apports de la coopération et de la solidarité internationale.

#3 **Réunions régulières entre les équipes** techniques et élu.e.s relations internationales et agriculture alimentation de la Métropole.

#4 **Recensement** des structures de la solidarité internationale sur le territoire de l'agglomération et lancement d'un **appel à projets "alimentation durable et solidarité internationale".**

#5

- **Mutualisation des ressources humaines et financières** entre communes et acteurs locaux de la solidarité pour le montage de projets de coopération.
- **Veille des opportunités de financements** européens : AAP et participation à des consortium de villes.
- **Adhésion à des réseaux internationaux de villes** afin de bénéficier de retours d'expériences et d'opportunités de financements (Pacte de Milan pour des politiques alimentaires urbaines, Eurocities).

Principales pistes de financements

- Le Dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales (DCOL) de Cités Unies France
- Horizon Europe 2021-2027 Cluster 6 "Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement"
- URBACT IV (fonds Interreg Europe 2021-2027)
- La facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL)
- Appel à projet généraliste triennal, de la DAECT
- Appel à projet géographique, de la DAECT
- Appel à projets "Clés en main", de la DAECT

LES APPORTS DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Renforcer les compétences du territoire : La coopération encourage le partage de nouvelles idées et concepts, de méthodologies et d'outils d'analyse, à adapter aux spécificités des différents contextes locaux afin de mettre en œuvre des politiques publiques pertinentes et efficientes.

Renforcer l'interconnaissance et la collaboration interservices au sein de la collectivité : L'animation de projets de coopération internationale alimentaire implique une coordination des services relations internationales et agriculture/alimentation, jusqu'alors peu amenés à travailler ensemble.

Encourager l'interconnaissance des acteurs de Toulouse et tirer les bénéfices de leurs compétences complémentaires. Par exemple : services de l'agglomération et des communes (dont services RI), , etc.

Bénéficier de retours d'expérience d'autres territoires, Les échanges d'expériences et le partage de bonnes pratiques doivent permettre d'inspirer et d'enrichir les stratégies alimentaires locales afin de faire émerger des solutions concrètes pour assurer la transition agroécologique des territoires.

"L'échange d'expériences, le partage d'expertise, de bonnes pratiques permet indéniablement d'envisager de nouvelles actions potentielles sur notre territoire. (...) C'est par l'échange que l'on monte en compétence"
Céline Papin, Adjointe au Maire, Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge des coopérations territoriales européennes et internationales (20)

Prendre du recul sur sa propre stratégie alimentaire territoriale : La coopération permet de prendre de la hauteur par rapport aux problématiques alimentaires territoriales et envisager des solutions nouvelles.

"Agir au niveau international entre les villes les amène à penser à leurs propres villes d'une manière différente"
Ana Scavuzzo, Vice-Maire - Ville de Milan (19).

Donner de la visibilité aux projets locaux et aux enjeux de l'alimentation et remobiliser les équipes en créant des temps de communication, de valorisation et de rassemblement.

"La participation de Lyon au projet européen Sustainable Food in Urban Communities financé par le programme Urbact a été décisive pour la mobilisation des acteurs lyonnais autour de la question de l'alimentation. Le projet européen a constitué une sorte de scène « neutre » qui a facilité la collaboration entre la Métropole et la Ville et la réflexion collective sur un sujet dont personne ne se sentait complétement légitime ni pertinent. A la fin du projet, la Ville et la Métropole de Lyon ont adhéré au réseau de villes du Pacte de Milan, pour maintenir cette bonne dynamique."
Caroline Brand, enseignante-chercheuse - ISARA (21).

Attirer de nouveaux financements pour les projets du territoire en lien avec l'alimentation durable : Certains projets de coopération internationale peuvent contribuer à financer des actions sur le territoire, ou encore des postes dédiés.

Favoriser l'entraide et renforcer le sentiment d'appartenance à une dynamique globale pour les villes.

"Le rôle du Pacte de Milan, comme celui des autres réseaux de villes, permet aux villes de former une alliance, même si elles sont éloignées dans l'espace, elles ont besoin de ne pas se sentir seules."
Ana Scavuzzo, Vice-Maire - Ville de Milan (19).

2. INTÉGRER L'ALIMENTATION DURABLE AU SEIN DES COOPÉRATIONS EXISTANTES

Toulouse Métropole a mis en place de nombreuses actions en faveur d'une alimentation durable dont pourraient bénéficier d'autres territoires. Si la coopération internationale s'inscrit dans l'apprentissage mutuel, elle doit également encourager à la **solidarité** envers des territoires moins avancés afin d'accélérer la transition globale vers des systèmes alimentaires durables.

S'appuyer sur des coopérations pré-existantes (actives ou passées, à réactiver) facilite le montage de projets de coopération : les relations politiques sont déjà établies et les équipes techniques se connaissent, elles connaissent également le contexte dans lequel elles interviennent.

Deux territoires de coopération possibles sont présentés :

- **Saint-Louis** (Sénégal) : différents projets de coopération ont été menés en 2004 sur les enjeux de tourisme, d'éducation et d'assainissement. Un nouvel accord-cadre a été signé en 2019.
- **Ramallah** (Palestine) : Toulouse coopère depuis 2009 avec Ramallah, principalement dans les domaines de la gestion des déchets et de leur valorisation en fertilisants agricoles.

SAINT-LOUIS, SÉNÉGAL

Saint-Louis est une ville côtière d'un million d'habitants (2019). À 270 km au Nord de Dakar, elle est située à l'embouchure du fleuve Sénégal, à quelques kilomètres de la frontière mauritanienne.

Enjeux

- Préserver la pêche traditionnelle et artisanale au large de Saint-Louis, menacée par des pratiques de pêche industrielles.
  - Favoriser les techniques de pêche respectueuse de l'environnement.
  - Maintenir et protéger les emplois générés par le secteur halieutique .
- L'embouchure du Sénégal est une terre fertile, où la production de riz a été encouragée par le gouvernement, afin d'assurer une meilleure autonomie alimentaire au pays. Cependant, c'est un modèle productiviste qui a été mis en place, dont les impacts environnementaux sont conséquents.

Carte du Sénégal - localisation de Saint-Louis (Google Maps)

Récolte du riz, sur le fleuve Sénégal
© Saga Photo

>>> De la pêche au maraîchage : les enjeux de la diversification à Saint Louis

Saint-Louis

La pêche artisanale en pirogue est une des principales activités de la population de Saint-Louis. La production halieutique s'élevait en 2012 à 447 000 tonnes, dont 406 000 tonnes provenaient d'une pêche artisanale, pratiquée par les piroguiers.

Les accords signés entre le Sénégal et l'UE autorisent de gros chalutiers européens à pêcher dans les eaux sénégalaises, ce qui a pour conséquence de réduire les stocks halieutiques et de raréfier la ressource principale des piroguiers de Saint-Louis, dont les équipement et la flotte sont vétustes et peu efficaces. Cette raréfaction des poissons de grande valeur et la faible productivité de la pêche traditionnelle de Saint-Louis a conduit plusieurs grandes entreprises de transformation de poisson à fermer leurs usines, ce qui est l'une des principales causes du chômage dans les régions côtières, mais aussi d'émigration clandestine vers l'Europe d'anciens pêcheurs.
--> déjà des mouvements de reconversion vers maraîchage? vu comme une opportunité? montrer que ressources halieutiques vont être amenées à réduire : changer de pratiques/S'adapter aux nouvelles réalités du territoire >> opportunités MIN

Toulouse

Toulouse Métropole cherche à préserver ses terres agricoles en acquérant des terres et en accompagnant les communes dans la formation et l'installation de nouveaux producteurs (souvent non issus du milieu agricole). Elle met en réseau les projets et les acteurs afin de faire des retours d'expériences entre tous. Cette expérience pourrait être mise à profit de Saint-Louis afin de l'accompagner dans la reconversion des pêcheurs en manque d'activité vers de nouvelles filières plus porteuses, permettant de réduire la dépendance à la riziculture et contribuant à la transition alimentaire du territoire.

Le Marché d'Intérêt National de Toulouse est une société d'économie mixte (SEM) dont Toulouse Métropole est actionnaire à 85%. Il est garant de la production locale car il offre un "carreau des producteurs", d'une surface couverte d'1 ha, dédié aux producteurs locaux pour qu'ils viennent y vendre leurs produits. Le MIN permet d'assurer une distribution efficace des produits qui transitent vers les marchés de plein vent de Toulouse, et de mettre en lien les producteurs locaux avec les grossistes.

>>> Une riziculture intensive aux forts impacts environnementaux : réduire les monocultures

Saint-Louis

La production agricole de Saint-Louis est principalement tournée vers le riz, cultivé sur les terres fertiles de l'embouchure du Sénégal. Cependant, cette production est très industrialisée (mécanisation, utilisation intensive d'engrais de synthèses et de pesticides) et son impact environnemental est élevé : perte de fertilité des sols, érosion, pollution du fleuve, déversement de produits dans les nappes phréatiques, les sols et les cours d'eau environnants, ainsi que dans l'océan, destruction de la biodiversité, etc. Ce modèle est d'autant plus dangereux qu'il n'est pas résilients face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes climatiques extrêmes, comme les sécheresses ou à l'inverse les crues du Sénégal qui se transforment en inondations.
Expérimenter des pratiques agroécologiques, développer des approches intégrées de production rizicole (eg: rizi-pisciculture) pourrait permettre de réduire la dépendance des producteurs à la seule culture du riz et réduire fortement les impacts environnementaux.
>> que faut-il faire alors? diversifier?

Toulouse Métropole

Le PAT de Toulouse Métropole a établi 4 axes dans son programme d'actions, et notamment l'accompagnement de la production locale et de l'installation agricole, tout en incitant les exploitations agricoles à développer et multiplier les pratiques agro-écologiques. La Ville de Toulouse est propriétaire du Domaine de Candie depuis 1976, un domaine agricole de 220 hectares de terres cultivées : blé, orge, soja, sorgho, en périphérie de la ville. La Ville y accompagne la mise en place de pratiques agro-écologiques et respectueuses de l'environnement : haies champêtres, ruchers, prairies naturelles. L'ensemble des productions du domaine sont certifiés Agriculture Biologique (AB) depuis 2014.

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

Différentes opportunités de coopérations entre Toulouse Métropole et Saint-Louis semblent se dégager :

- Partage d'expériences sur la **régulation des pratiques agricoles** et l'incitation des pratiques agro-écologiques, notamment pour les cultures de riz.
- Partage d'expériences en matière d'**acquisition de terres agricoles par les acteurs publics** et l'**accompagnement de la transition biologique des exploitations agricoles.**
- Partage d'expérience en matière d'accompagnement à la formation et l'installation de producteurs locaux, afin de proposer des options de reconversion pour les pêcheurs et la diversification des filières à Saint-Louis.
- Partage d'expériences sur la mise en place d'un marché d'intérêt national à Toulouse, et à la manière dont la Métropole en a fait un outil de valorisation de ses productions locales.
- Financements et échange de pratiques pour l'aide à la **mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial**, sur le modèle de la coopération qu'ont construite Montpellier Méditerranée Métropole et le Conseil Départemental de Rufisque.

Idées de financements

Horizon Europe 2021-2027 ouvre des appels à projets pour 'Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion' au sein de son programme 'Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement'. Il finance notamment des projets sur les thématiques de la production primaire, la transformation des aliments, et la distribution.
Certains appels à projets exigent une coopération internationale (notamment avec la Chine et l'Afrique.) Taux de cofinancements = 60 à 100 % selon les appels à projets.
En savoir plus

L'appel à projets "Clés en main", de la DAECT vise à faciliter la participation des collectivités territoriales françaises à des coopérations décentralisées en s'appuyant sur des experts thématiques.

- L'association d'entreprises locales est valorisée.
- Cofinancement élevé (70 %) car le Sénégal compte parmi les 19 pays prioritaires de l'aide française au développement.
- Durée des projets de 12 à 24 mois maximum pour les projets présentés entre mi-décembre 2022 et mi-avril 2023. (Fin des appels en avril 2024)

En savoir plus

Les Appels à Projets Géographiques du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) :

- Les collectivités françaises et sénégalaises bénéficient d'un AAP spécifique, renouvellé annuellement depuis 7 ans.
- L'une des 4 thématiques retenues comme prioritaire pour l'AAP 2022 est 'Le développement durable et changement climatique, sécurité alimentaire et agro-écologie.
- En 2022, les collectivités territoriales françaises devaient contribuer à hauteur de 20% minimum du montant global du projet avec un cofinancement des ministères à hauteur de 70% maximum.
- Le Calendrier 2023 sera publié en décembre 2022.

En savoir plus

La facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) de l'Agence Française de Développement.

- Financements entre 300 000 € et 1,5 million €
- Projets financés à 30% par la collectivité et ses partenaires.
- Sont privilégiés les projets qui s'inscrivent dans une coopération structurée et de long terme entre les deux collectivités
- Date limite pour dépôt de notes d'intention 2022 : 30 septembre

En savoir plus

EXEMPLES DE PROJETS INSPIRANTS

S'INSPIRER, ADAPTER

Échange de pratiques pour la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) à Rufisque
Montpellier Méditerranée Métropole (3M, France) et Conseil Départemental de Rufisque (CDR, Sénégal)

Montpellier Méditerranée Métropole et le Conseil Départemental de Rufisque coopèrent depuis 2019 afin de favoriser l'échange d'expériences pour la mise en place d'un PAT à Rufisque. Suite à un diagnostic du système alimentaire du département, le CDR a pu mettre en oeuvre un PAT visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Ce PAT a été conçu de manière participative par la création d'un cadre de concertation regroupant les différents acteurs concernés et associant des personnes ressources permettant d'apporter un éclairage extérieur. Une délégation du CDR s'est également rendue à Montpellier afin de rencontrer les élus métropolitains et échanger avec eux sur les modèles de mise en place de politique alimentaire, tout en prenant en compte la concertation des citoyens dans l'élaboration de ces politiques. Les deux collectivités s'appuient sur l'expertise de l'ONG locale Grdr.

Ce projet est co-financé par le Ministère français des Affaires Étrangères, et cherche à renforcer la résilience alimentaire du département de Rufisque. *En savoir plus*.

Personne-ressource : El Hadji Alioune Dia, Directeur de la coopération et de la plannification au CDR, **aliounedia71@hotmail.fr**

Approche intégrée de production de riz et élevage de poisson au Nigeria
FAO, Université de Ibadan, Université de Georgia, programme Global Hunger and Food Security (Etats-Unis)

Des producteurs de riz nigérian collaborent avec le programme Feed the Future du gouvernement des Etats-Unis et de la FAO pour acquérir des techniques et mettre en place un système de rizipisciculture. Ce système de production intégré permet une plus forte résilience face aux aléas climatiques, une réduction des besoins d'intrants de synthèse et pesticides, une diversification de revenus et une diversification alimentaire.

Des échanges entre organismes de recherche en agronomie tel que l'INRAE à Toulouse, en collaboration avec la Métropole et St Louis pourrait permettre de développer et d'échanger sur l'adaptation des pratiques culturales au changement climatique dans une perspective où Toulouse s'oriente vers le climat de Séville en 2050.

RAMALLAH, PALESTINE

Ramallah est la capitale politique de facto de l'Autorité Palestinienne, dont elle accueille la plupart des agences et institutions. Située en Cisjordanie, cette agglomération de 220 000 habitants est marquée par une forte densité de population

Enjeux

- La précarité alimentaire touche plus d'un million de personnes en Palestine et environ 10% des enfants de moins de 5 ans.
- Les arbres fruitiers sont la principale filière agricole du territoire. Elle représente 64% de la production agricole palestinienne, mais est menacée par la raréfaction des ressources hydriques.
- La valorisation des boues d'assainissement comme levier d'autonomie agricole.

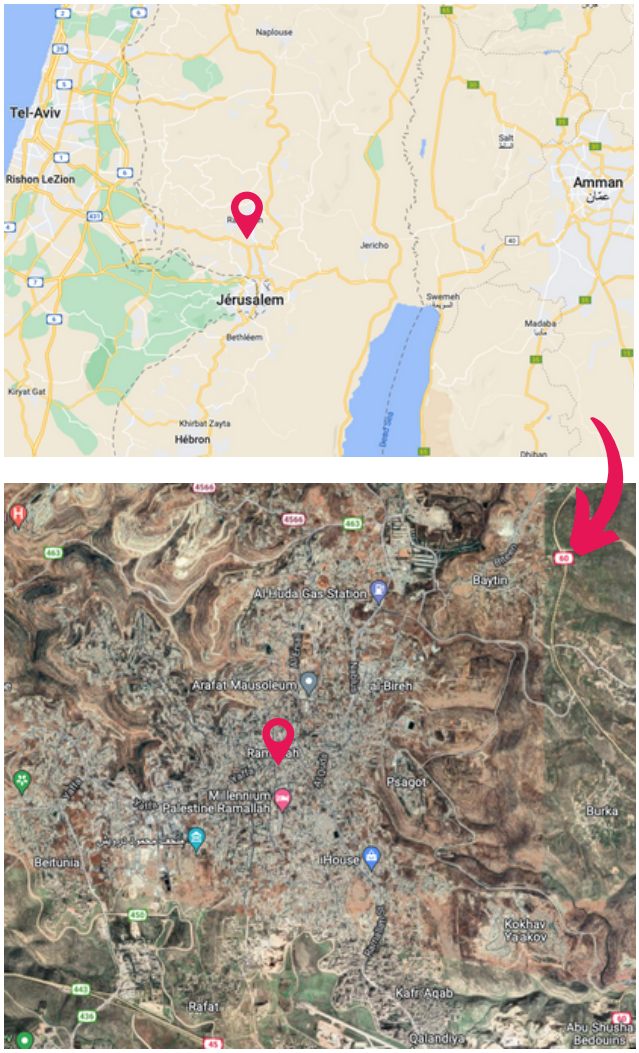

Carte de la Cisjordanie - localisation de Ramallah (Google Maps)

>>> Développer les solidarités alimentaires

Ramallah

La précarité alimentaire est d'abord liée à la précarité économique des Palestiniens. 28,7% vivent en dessous du seuil de pauvreté, 38,3% souffrent d'insécurité alimentaire (soit 2 millions de personnes), et plus généralement 46,9% dépendent d'une aide humanitaire (SIF, 2021). La municipalité de Ramallah doit faire face à l'augmentation de la pauvreté et de la précarité alimentaire sur son territoire, qui sont liés à une conjoncture économique défavorable et un contexte géopolitique complexe. Cette fragilité économique accroît la vulnérabilité des populations, mais aussi leur dépendance aux aides alimentaires provenant des organisations internationales (Programme Alimentaire Mondial) et des ONG. Cette aide alimentaire n'est pas approvisionnée par des productions locales, alors que celles-ci pourraient trouver un débouché intéressant parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire avec un soutien financier des organisations internationales et/ou de la municipalité..

Toulouse

Toulouse doit également faire face à une forte augmentation de la demande d'aide alimentaire, notamment causée par l'épidémie de covid-19. Ainsi, la Banque Alimentaire de Toulouse et sa région vient en aide à 20 000 personnes chaque semaine. L'aide alimentaire, comme le montre la publication de Let's Food et du RESES "En 2022, en France, les étudiants ont encore faim", est traditionnellement basée sur une redistribution des invendus de la grande et moyenne distribution (GMS). Les denrées données sont souvent des produits transformés, qui ne sont pas produits à partir de produits locaux, et ne présentent pas une qualité nutritionnelle optimale.

Repenser le fonctionnement de l'aide alimentaire semble nécessaire afin de tendre vers d'autres modèles plus inclusifs mais aussi plus efficaces, comme la sécurité sociale de l'alimentation. Toulouse Métropole est observateur du projet Territoires à VivreS qui expérimente des réponses systémiques à la précarité alimentaire où l'action porte à la fois sur les ressources monétaires des ménages concernés, sur l'offre et le 'paysage alimentaire', tout en co-construisant avec les personnes concernées pour créer des filières solidaires et durables,

Différentes opportunités de coopérations entre Ramallah et Toulouse Métropole peuvent être considérées :

- Transfert de connaissances et de compétences pour l'approvisionnement en produits locaux de l'aide alimentaire.
- Échange d'expériences en termes d'expérimentation de solutions pérennes à la précarité alimentaire (revenu minimum étudiant, sécurité sociale de l'alimentation, etc.).
- Capitalisation et partage des pratiques inspirantes issues du programme Territoires à VivreS.

Idées de financement

La facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) de l'Agence Française de Développement.

- Financements entre 300 000 € et 1,5 million €
- Projets financés à 30% par la collectivité et ses partenaires.
- Sont privilégiés les projets qui s'inscrivent dans une coopération structurée et de long terme entre les deux collectivités
- Date limite pour dépôt de notes d'intention 2022 : 30 septembre

En savoir plus

>>> Préserver les ressources et développer l'économie circulaire

Ramallah

Le secteur agricole de Ramallah et de la Cisjordanie en général doit faire face à plusieurs contraintes structurelles importantes : quasi-blocus israélien qui limite les importations d'intrants agricoles, mais aussi les possibilités de vente des productions palestiniennes en dehors des Territoires, faible investissement de l'Autorité Palestinienne dans l'agriculture, concurrence des produits israéliens qui bénéficient de meilleurs investissements, raréfaction des ressources hydriques en raison du conflit pour l'eau mené par l'État israélien et du réchauffement climatique, etc.

Le projet de coopération entre Ramallah et Toulouse Métropole qui vise le traitement et la valorisation des boues de station d'épuration est un exemple intéressant d'économie circulaire qui peut servir de base à un approfondissement des coopérations territoriales en vue d'une meilleure autonomie du système alimentaire.

Le projet se concentre aujourd'hui sur le volet technique d'optimisation du fonctionnement de la station d'épuration pour le séchage des boues en vue de leur épandage sur les terres agricoles.
Le traitement des boues humaines permet de préserver des ressources en eau, rares dans une région soumise à un stress hydrique croissant. C'est également une manière de traiter des déchets tout en les valorisant en un fertilisant agricole pour les productions locales.

En amont de l'épandage, les partenaires du projet prévoient le lancement d'une campagne de sensibilisation et de formation des agriculteurs qui ne sont pas familier avec ces techniques et restent vigilants par rapport aux potentielles atteintes à leurs cultures et sols.

Cette campagne de sensibilisation peut être une occasion de relier un certain nombre d'enjeux contribuant à l'autonomie alimentaire de Ramallah, de la gestion de la ressource en eau à la valorisation des biodéchets.

Toulouse

La station d'épuration Toulouse Ginestous propose trois filières de traitement des boues : le séchage thermique, le compostage et l'incinération. Les deux premières options permettent un épandage agricole pour enrichir les sols. Ce savoir-faire fait l'objet d'un projet de coopération avec Ramallah.

La Métropole de Toulouse devra d'ici 2025, comme toutes les collectivités françaises, organiser la collecte, le traitement et la valorisation des biodéchets. Des outils peuvent être mobilisés comme les contrats de réciprocité de Toulouse Métropole pour renforcer l'économie circulaire, entre autre, sur l'enjeu du compostage urbain pour amender les sols agricoles. Les habitudes de coopérations éprouvées avec Ramallah pourraient permettre d'étendre la coopération dans le champs des biodéchets et permettre aux deux collectivités d'expérimenter diverses solutions de collectes et de participation citoyenne.

L'interconnaissance et la coopération entre acteurs est l'une des clés de réussite pour des projets tels que la valorisation des biodéchets qui nécessitent la participation d'une diversité d'acteurs, et notamment des citoyens, Dans ce domaine, le travail mené par le Projet Alimentaire Territorial de mise en réseau et de création d'habitudes de coopérations est un atout important.

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

Différentes opportunités de coopérations entre Ramallah et Toulouse Métropole peuvent être considérées :

- Échanges et expérimentations de solutions de gestion et valorisation des biodéchets en d'appuyant sur la dynamique amorcée avec Ramallah sur le projet de valorisation des boues de stations d'épuration.
- Renforcement d'actions de sensibilisation et de formation des différents acteurs sur la valorisation des biodéchets à Toulouse Métropole comme à Ramallah.
- Transfert de connaissances et de compétences pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial, basé sur les premières expériences d'économie circulaire à Ramallah.
- Apprendre des contraintes pesant sur l'agriculture et l'alimentation de Ramallah pour mieux préparer Toulouse Métropole aux défis futurs en renforcant l'économie circulaire.

Idées de financement

Les Appels à Projets Géographiques du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) :

- Les Territoires Palestiniens sont un territoire qui fait régulièrement l'objet de cet AAP du MEAE. C'était le cas en 2020, 2021 et en 2022 avec l'AAP franco-palestinien triennal 2022-2024.
- Le Calendrier 2023 sera publié en décembre 2022.
- L'apport du MEAE pour chaque projet ne peut pas être supérieur à 50% du montant global du projet. Sont privilégiés les projets qui s'inscrivent dans une coopération structurée et de long terme entre les deux collectivités

En savoir plus

Horizon Europe 2021-2027 ouvre des appels à projets pour 'Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion' au sein de son programme 'Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement'. Il finance notamment des projets contribuant à l'économie circulaire.
Suivre l'ouverture des appels à projets Horizon Europe, Cluster 6. Le lancement de nouveaux AAP est prévu pour l'été 2022. *En savoir plus*.

3. INITIER DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR ENRICHIR LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Objectifs

- Développer les solidarités alimentaires.
- Sensibiliser les mangeurs aux impacts environnementaux, sociaux et économiques de leurs habitudes et pratiques de consommation.
- Anticiper les différents impacts du réchauffement climatique sur le système alimentaire.
- Intégrer davantage les acteurs économiques

>>> Sensibilisation des citoyens à l'écogastronomie

Les enjeux pour Toulouse

- Sensibiliser aux impacts de la gastronomie traditionnelle du sud-ouest sur l'environnement et la santé
- Valoriser **l'écogastronomie** : proposer des alternatives respectueuses en termes de patrimoine gastronomique tout en diminuant les impacts sur la santé publique, l'environnement et les ressources naturelles
- Coopérer avec d'autres villes au fort patrimoine gastronomique pour porter ensemble un projet contribuant à la durabilité des systèmes alimentaires internationaux

TERRITOIRES INSPIRANTS

Turin, Italie
Mobilisation citoyenne pour le mouvement Slow Food

Turin est historiquement une ville où s'est développé le Mouvement Slow Food. Fondé à la fin des années 1980 en Italie, ce mouvement s'oppose à la logique du fast food, pour au contraire inciter les consommateurs et mangeurs à "prendre le temps" lorsqu'il s'agit d'alimentation.

Prendre le temps de manger, mais aussi de cuisiner, mais surtout de réfléchir à la provenance des produits que l'on consomme : quels sont leurs impacts sur l'environnement ? sur l'emploi ? sur le patrimoine gastronomique et ses savoirs faires traditionnels ? sur la biodiversité ? Cette forte obilisation citoyenne a notamment permis de faire émerger un marché de consommateurs attentifs à ces critères, qui a permis l'émergence de l'enseigne Eataly.

Cette enseigne propose des produits du terroir local, achetés auprès de producteurs locaux rémunérés à un prix juste, tout en s'assurant de réduire leur impact sur l'environnement. Née en 2007 à Turin, elle est désormais présente dans de nombreuses villes italiennes et européennes.

https://eataly.fr/eataly-cest
https://www.la-croix.com/Archives/2008-04-24/En-Italie-le-slow-food-a-conquis-les-assiettes.-_NP_-2008-04-24-318323

Bologne, Italie
Salon international pour un vin bon, propre et juste pour tous

600 producteurs de 11 pays ont participé au salon Sana Slow Wine, du 26 mars au 1er avril 2022 à Bologne.

Plus qu'une simple foire aux vins, ce salon a permis une rencontre de tous les acteurs de la filière vin autour des enjeux qui l'attendent dans l'avenir : rémunération juste des producteurs, préservation des paysages, des ressources naturelles, limitation de l'utilisation des pesticides, valorisation des savoirs faires traditionnels auprès de consommateurs plus attentifs à ces problématiques.

Bologne et Toulouse sont jumelées depuis 1981.

https://www.slowfood.com/press-release/la-coalition-slow-wine-se-rassemble-pour-la-premiere-fois-en-italie/

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

La ***C40 Good Food Cities Declaration*** est une déclaration de villes s'engageant à travailler avec leurs habitants afin d'atteindre, d'ici 2030, les recommandations du *Planetary Health Diet*. Celles-ci appellent une augmentation de la part des légumes et des légumineuses, sources de protéines végétales, dans l'assiette des mangeurs, afin de réduire les impacts environnementaux de l'alimentation, tout en réduisant de 50% le gaspillage alimentaire.
La C40 Good Food Cities Declaration a été signée par les villes suivantes : Barcelone, Copenhague, Guadalajara, Lima, Londres, Los Angeles, Milan, Oslo, Paris, Quezon City, Séoul, Stockholm, Tokyo et Toronto.

- Le C40 Cities organise un Sommet mondial des maires, qui permet de mettre en avant les capacités de changement des villes et l'impact positif qu'elles peuvent apporter. C'est également une manière de rencontrer et échanger avec d'autres villes européennes et étrangères impliquées dans la lutte contre le changement climatique.
- Afin de devenir signataire de cette déclaration, la ville doit remplir un formulaire détaillant ses avancées et ses engagements sur le *site de C40*, et l'envoyer à **action@c40.org**

Le **Réseau Cittaslow France** rassemble les communes françaises qui ont obtenu le label Cittaslow. Les critères pour l'obtention, très qualitatifs, s'inspirent de la philosophie prônée par le mouvement Slow Food : hospitalité, valorisation du patrimoine bâti et naturel, des savoirs-faire traditionnels et des gastronomies, échanges inter-générationnels, préservation de l'environnement et des ressources naturelles, interdiction des OGM dans l'agriculture locale, etc. Ces critères doivent prouver que ce sont des communes où il fait bon vivre, notamment en termes d'alimentation.

- Aujourd'hui, 12 villes françaises détiennent le label Cittaslow, que l'on peut traduire par "villes lentes" : Mirande, Lectoure, Cazaubon, Samatan, Simorre et Saint-Antonin-Noble-Val en Région Occitanie, Créon, Labastide d'Armagnac, Loix, Segonzac, Labouheyre et Valmondois. *En savoir plus.*
- Ce label est obtenu après validation de plus de 70 critères de qualité. Le Réseau français des Cittaslow renseigne les villes candidates, communique la marche à suivre et conseille les communes dans l'élaboration de leur dossier si nécessaire. *En savoir plus*.
- Seules les villes de moins de 50 000 habitants peuvent être candidates pour obtenir le label Cittaslow. Au sein de Toulouse Métropole, seule la ville de Toulouse échappe à ce critère, la Métropole peut ainsi inciter les différentes communes à obtenir ce label.
- Pour obtenir le label et devenir membre du réseau, la ville candidate doit également s'acquitter d'une somme de 600 euros au réseau, qui peut s'avérer être un frein. Pour y remédier, la Métropole peut être un des co-financeurs de cette somme.
- Pour plus d'informations, contacter Pierre Beaudran, maire de Mirande et président du Réseau Cittaslow France, à **cittaslowfrance@gmail.com**

Le **Buy Local Challenge** a été créé en 2007 par la **Southern Maryland Agricultural Development Commission** (SMADC) afin de promouvoir les produits issus de l'agriculture locale. Pendant une semaine, plusieurs évènements sont organisés afin d'inciter les consommateurs à acheter des produits locaux, tandis qu'un site internet répertorie les points de vente afin de faciliter leur identification par les habitants.

- **S'inspirer du Buy Local Challenge** de la SMADC, en organisant une semaine d'évènements sur le même modèle, avec une communication adaptée et un recensement des initiatives et points de vente de produits locaux. *En savoir plus.*

Mobilisation citoyenne sur les enjeux climatiques de l'alimentation

Les enjeux pour Toulouse

- Sensibiliser les habitants aux impacts environnementaux du système alimentaire de leur ville, ainsi qu'aux impacts de leurs modes de consommation.
- Sensibiliser les habitants aux conséquences concrètes du réchauffement climatique sur le système alimentaire de Toulouse dans les années à venir. Fédérer les élus, producteurs, restaurateurs, distributeurs autour du PAT
- Sensibiliser les acteurs du système alimentaire à ces évolutions afin d'anticiper au mieux leurs conséquences négatives.

TERRITOIRES INSPIRANTS

Séville, Andalousie
Une ville dont le climat actuel correspond à celui de Toulouse en 2050

L'approche des jumeaux climatiques, basée sur une analyse statistique de nombreuses variables climatiques, permet de lier le climat actuel d'une zone géographique avec le climat futur (ou passé) d'une autre.

L'atout majeur de l'approche des jumeaux climatiques réside dans son applicabilité en tant qu'outil de sensibilisation du public au changement climatique et d'outil d'aide à la décision pour les acteurs locaux.

En effet, comparer le climat actuel de Séville, connu pour ses températures élevées et son aridité, mais aussi pour les productions végétales permises par ces conditions climatiques (tomates d'Andalousie, exportées vers toute l'Europe), permet de prendre directement conscience des évolutions à venir, et de leur ampleur.

Ces comparaisons peuvent être d'important moteurs de mobilisation citoyenne, mais aussi de l'action des élus pour prévenir au mieux ces évolutions climatiques, et d'adapter le système alimentaire pour appréhender leurs conséquences.

http://www.expert-ise.ch/jumeaux-climatiques

Hambourg, Allemagne
Une ville dont le climat en 2050 sera comparable à celui de Toulouse aujourd'hui

A l'inverse, Toulouse connaît aujourd'hui le climat qu'aura Hambourg en 2050 au vu du rythme actuel du réchauffement climatique. Toulouse a donc un vrai capital de connaissances liées à son environnement, et à ses conséquences sur son système alimentaire. Ce capital peut être mis à profit auprès de villes qui connaîtront à l'avenir le même climat.

Hambourg et Toulouse Métropole ont signé un accord de coopération en 2017.

Ces connaissances ont un fort potentiel de mobilisation pour les habitants de Hambourg, mais permettent également aux élus de cette ville d'engager le plus rapidement possible une réflexion sur les adaptations à apporter au système alimentaire afin d'anticiper ces évolutions climatiques, et ne pas les subir.

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

Le **programme URBACT IV**, financé par les fonds Interreg Europe 2021-2027, soutien le développement urbain durable par le partage d'expériences entre villes européennes et notamment en matière d'alimentation, de lutte contre le changement climatique et de participation citoyenne. Le programme a engendré de nombreux réseaux d'échange, tel que BioCanteens (Mouans-Sartoux), Sustainable Food in Urban Communities (Lyon), Agri-Urban (Mouans-Sartoux).

- **S'inscrire à la newsletter du programme URBACT IV** dont le lancement officiel est prévu pour juin 2022 et qui sera suivi par le lancement de nouveaux AAP pour développer des réseaux d'échanges entre villes en matière d'alimentation. *En savoir plus.*

S'inscrire au programme FOODSHIFT2030. Financé par le programme européen Horizon 2020, 9 collectivités (dont Avignon) sont aujourd'hui au coeur d'un réseau d'apprentissage par les pairs. Ces 'villes-laboratoires' visent l'identification, la maturation et la mise à l'échelle des innovations citoyennes en matière de transformation des systèmes alimentaires. Des ressources et webinaires sont diffusés à la communauté élargie. S'inscrire : https://foodshift2030.eu/labs/

Engager la Métropole dans le **Challenge de Barcelone pour l'Alimentation et le Climat**, lancé en 2021 et porté par le Pacte de Politique Alimentaire de Milan (MUFPP), C40 et IPES FOOD. Le Challenge engage concrètement les villes et leurs citoyens dans la transition alimentaire, à travers une boîte à outils pour faciliter la mise en oeuvre de politiques alimentaires pour le climat. La Métropole de Lyon, du Havre, Marseille et Mouans-Sartoux sont aujourd'hui signataires.
En savoir plus

Lutte contre la précarité alimentaire

Les enjeux pour Toulouse

- Répondre à une augmentation sensible des besoins en aide alimentaire sur le territoire de Toulouse, notamment dus aux effets de la crise du covid-19.
- Multiplier les initiatives de solidarité alimentaire et innover dans les formes que pourront prendre ces initiatives, pour porter l'action à la fois sur les ressources monétaires des ménages concernés, sur l'offre et le 'paysage alimentaire'.
- Co-construire avec les personnes concernées pour promouvoir des modèles qui tendent vers une alimentation choisie, locale, de qualité, saine et durable pour tous.

TERRITOIRES INSPIRANTS

Madrid, Espagne
Mise en place d'une "Carte Familles" à destination des ménages les plus modestes

La commune de Madrid a mis en place une "Carte Familles" (Tarjeta Familias) qui s'adresse aux familles ou ménages dont les revenus sont modestes. Cette aide est calculée en fonction des revenus du ménage et du nombre de personnes qui le composent.

Elle prend la forme d'une carte bancaire, et permet de réaliser des achats alimentaires, mais aussi pour des produits d'hygiène et de toilettes, dans les commerces alimentaires situés sur le territoire de la commune de Madrid.

Cette aide s'élève jusqu'à 150€/mois pour un ménage composé d'un seule personne, et jusqu'à 270€/mois pour une ménage de deux personnes. Elle fonctionne de la même manière qu'une carte bancaire classique, permet de réaliser un achat dans tous les commerces alimentaires qui acceptent le payement par carte bancaire. Elle ne permet pas de retirer de l'argent liquide;

Cette Carte Familles permet aux ménages les plus modestes de ne pas se tourner vers les structures traditionnelles de l'aide alimentaire, et de maîtriser leurs choix de consommation.

Belgique
Distribution d'éco-chèques afin d'orienter les pratiques de consommation vers des produits issus de la transition écologique

Environ deux millions de salariés belges bénéficient d'éco-chèques, qui leur permettent de réaliser des achats, à hauteur de 250€/an, pour des produits concernés par toute une liste de labels : agriculture biologique et pêche durable, produits textiles et cosmétiques bios, appareils électriques dont l'échelle énergétique est comprise entre A et C, etc.

Les salariés qui bénéficient de ces éco-chèques peuvent également payer leur abonnement à des jardins collectifs et partagés par ce moyen. Entièrement digitalisé, il est très facile d'utilisation.

À l'instar des tickets-restaurants, ces éco-chèques sont un complément de rémunération exonéré de cotisations sociales, négocié entre les employeurs et les partenaires sociaux.

Royaume-Uni
Les Alliances Locales contre la Précarité Alimentaire

Plus de 80 territoires ont constitué des Alliances, pour coordonner une réponse systémique, et en réseau, à la précarité alimentaire avec les personnes concernées, et développer des plans d'action. *En savoir plus*

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

Horizon Europe 2021-2027 ouvre des appels à projets pour 'Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion' au sein de son programme 'Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement'. Il finance notamment des projets sur les thématiques de la gouvernance, la sécurité alimentaire et le déploiement de systèmes alimentaires urbains inclusifs.
Suivre l'ouverture des appels à projets Horizon Europe, Cluster 6. Le lancement de nouveaux AAP est prévu pour l'été 2022. *En savoir plus*.

Le programme Food Power, a produit des outils et méthodologies éprouvées par les PAT britanniques en matière de lutte contre la précarité alimentaire (groupes de travail, plans d'actions territoriaux, méthodes de mobilisations des acteurs locaux etc) *En savoir plus.*

Adhérer au réseau du **Pacte de Politique Alimentaire Urbaine de Milan (MUFPP)**, et bénéficier de retours d'expérience et de pratiques inspirantes de plus de 220 villes à travers le monde. L'Axe 3 du cadre d'action est centré sur l'"Equité Sociale et Economique'. Le Pacte propose un cadre d'évaluation à adapter localement pour faciliter la mesure d'impact des projets. *En savoir plus*

>>> Structurer une filière locale légumineuses

Les enjeux pour Toulouse

- Créer une filière légumineuses créatrice d'emplois sur le territoire toulousain.
- Promouvoir des produits locaux sources de protéines végétales comme alternatives aux protéines animales.
- Enrichir le patrimoine culinaire local avec de nouvelles recettes qui introduisent des légumineuses.
- Remettre au goût du jour des recettes traditionnelles qui utilisent des légumineuses.

TERRITOIRES INSPIRANTS

Milan, Italie

La Ville de Milan a crée des contrats expérimentaux pour approvisionner localement sa restauration collective en matière de haricots, lentilles et pois chiches. Un accord de partenariat d'une durée de 6 ans (jusqu'en 2024) a été signé entre une vingtaine de fermes, deux communes rurales et 6 collectivités urbaines. La structuration de la filière afin qu'elle réponde aux besoins de la restauration collective pourrait être un sujet de coopération à creuser par la Métropole de Toulouse.

Par ailleur, au Sud de Milan dans la région d'Alessandria, la région qui va d'Alexandrie à Novi Ligure, dans le Piémont est une région très agricole (rotations de cultures maïs/blé), et la principale région de production de pois chiches en Italie. Le pois chiche est un produit bénéficiant du label P.A.T. (Produit Agroalimentaire Traditionnel Italien).

Opportunités

- Toulouse se situe au coeur d'une région où les légumineuses ont déjà une place importante, comme on le voit avec les haricots lingots de Castelnaudary (qui ont récemment obtenu l'IGP, en décembre 2020).
- Un projet de structuration d'une filière légumineuse, à l'échelle de la région Occitanie, est en cours depuis 2018 : c'est le projet FILEG, mais ni la Ville ni Toulouse Métropole ne sont associées au projet.
- Toulouse a une expérience intéressante de contrats de réciprocité ville-campagne, puisqu'elle en a signé deux. Elle était un des territoires laboratoires avec le Massif des Pyrénées en 2015, puis en a signé un second avec le PETR Portes de Gascogne en juin 2017.
- Des initiatives locales pour introduire de nouveaux usages des légumineuses : cookies à base de haricots blancs.

Méthodologie

- Identifier une région rurale traditionnellement productrice de légumineuses. Exemples :
  - L'Allessandrino, la région qui va d'Alexandrie à Novi Ligure, dans le Piémont. C'est une zone très agricole (rotations de cultures maïs/blé), et une des zones de production du pois chiche du Piémont, qui est un produit bénéficiant du label P.A.T. (Produit Agroalimentaire Traditionnel Italien).
  - Castelluccio di Norcia, en Ombrie, région productrice de lentilles (qui ont un IGP), et de pois chiches.
- Identifier une agglomération aux alentours de cette région rurale. Exemples :
  - Milan, Turin ou Gênes.
  - Pérouse, capitale de l'Ombrie.
- Proposer la signature d'un contrat de réciprocité ville-campagne, sur le modèle de celui qu'ont signé Toulouse Métropole et le PETR Portes de Gascogne.
- Identifier le patrimoine gastronomique local qui fait intervenir les légumineuses (la farinata de Gênes, ou la cisrà piémontaise), et s'inspirer de la manière dont ces plats ont été conservés et valorisés dans la culture culinaire.
- S'inspirer de la mise en valeur de ces productions de légumineuses grâce à des SIQO, et réfléchir à faire de même à Toulouse pour la production locale (haricots lingots de Castelnaudary ont l'IGP aussi).

OPPORTUNITÉS ET MÉTHODOLOGIE

Le projet FOODSHIFT2030, et le **programme URBACT IV** (voir ci-dessus) intègrent également dans leurs objectifs stratégiques la collaboration avec les acteurs privés et la relocalisation des filières alimentaires. Ils présentent l'occasion de rejoindre des réseaux d'échanges entre villes sur des sujets précis (en place dans le cadre de FOODSHIFT, à venir dans le cadre d'URBACT IV). Les financements varient en fonction des appels à projets.

- **S'inscrire à la liste de diffusion du projet FOODSHIFT2030** qui organise des webinaires et publie des ressources pour la communauté élargie de territoires souhaitant bénéficier des apprentissages du programme. *En savoir plus.*
- **S'inscrire à la newsletter du programme URBACT IV** dont le lancement officiel est prévu pour juin 2022 et qui sera suivi par le lancement de nouveaux réseaux d'échanges entre villes en matière d'alimentation. *En savoir plus.*

Horizon Europe 2021-2027 ouvre des appels à projets pour '**Transformer les systèmes alimentaires pour la santé, la durabilité et l'inclusion**' au sein de son programme 'Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement'. Il finance notamment des projets sur les thématiques de la production primaire, la transformation des aliments, et la distribution.

- **Suivre l'ouverture des appels à projets Horizon Europe, Cluster 6**. Ils peuvent apporter des opportunités de financement de certains projets du volet économique du PAT, et motiver l'implication des acteurs économiques. Le lancement de nouveaux AAP est prévu pour l'été 2022. *En savoir plus.*

Le Programme LEADER soutient des projets de développement rural notamment en matière d'agriculture et d'alimentation. Sa programmation est prolongée jusqu'au 1er janvier 2023, date à laquelle la nouvelle PAC entrera en vigueur. Il est mis en œuvre par des Groupes d'Action Locale (GAL) qui sont encouragés à intégrer la coopération internationale dans leur stratégie de développement local. Les GAL peuvent soutenir les porteurs de projets dans leur démarche.
En savoir plus

Adhérer au réseau du **Pacte de Politique Alimentaire Urbaine de Milan (MUFPP)**, et bénéficier de retours d'expérience et de pratiques inspirantes de plus de 220 villes à travers le monde. La structuration des filières légumineuses est un enjeu montant dont les villes du MUFPP ne manquerons pas de se saisir. *En savoir plus*

Ressources bibliographiques

Olivier T., 2020. Greenpeace accuse des navires chinois de pêche illicite au large du Sénégal.
RnPAT, 2020. PAT de Toulouse Métropole.
DRAAF Occitanie, 2021. Rapprocher les consommateurs de la métropole toulousaine des produits régionaux - PAT.
Mairie de Toulouse, 2019. Europe : Signature d'un accord de coopération entre Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et la Ville de Séville.
Rohat G. 2018. Jumeaux climatiques.
Mairie de Toulouse, 2022. Domaine de Candie.
Terra Nova, 2020. Le chèque vert : instrument de sortie de crises.
Ciudad de Madrid, 2022. Tarjeta Familias.
IGP Haricot de Castelnaudary, 2022. Le haricot lingot de Castelnaudary.
FILEG, 2022. Structurer ensemble une filière légumineuses en Occitanie.
Carasco, A., 2008. En Italie, le slow food a conquis les assiettes.

Contacts

Toulouse Métropole : Isabelle Karcher-Bernard, Chargée de mission Agriculture alimentation, isabelle.karcher@toulouse-metropole.fr
Let's Food : Anna Faucher, Directrice et cofondatrice, anna.faucher@letsfoodcities.org
Terres en Villes : Marc Nielsen, Directeur, marc.nielsen@terresenvilles.org

Rapport publié en mai 2022.
Auteurs : Hugo Delieutraz (Let's Food), Anna Faucher (Let's Food), Louison Lançon (Let's Food), Alizée Marceau (Terres en Villes).
Mise en page : Anna Faucher (Let's Food)